

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 5 OCTOBRE 2016 COMITE DE QUARTIER « MIRABEL-LYAUTEY »
--

A- VIE QUOTIDIENNE

a) Vie quotidienne :

Question : Pourquoi le Comité de Quartier n'a pas été informé des modifications apportées concernant l'interdiction de stationner rue Barbès.

Réponse :

Compte tenu de la dangerosité de l'entrée de la rue Barbès, et de plusieurs plaintes de riverains pour des stationnements gênants, un arrêté municipal a été pris le 14 janvier 2016 pour interdire le stationnement à partir de l'intersection de la rue Montée de Joly au n°3 inclus.

Question : Revoir la signalisation au sol pour le rond-point du Monaco.

Réponse :

Après visite sur site avec le responsable du comité, cette question sera débattue en comité de quartier.

Question : Demande de mise en place d'un îlot de direction rue d'Armée d'Afrique.

Réponse :

Après visite sur site avec le responsable du comité, cette question sera débattue en comité de quartier.

Le comité de quartier a approuvé les réponses données par les Services Techniques. Aucune objection n'a été relevée.

Question : Remettre le potelet endommagé pour empêcher le stationnement devant l'entrée d'une habitation.

Réponse :

Une demande d'intervention sera réalisée par la Régie Voirie.

Question : Piste cyclable devant le garage Renault et le magasin DIA, passage sur la rue.

Réponse :

La piste cyclable traverse la voie au niveau d'Intermarché afin de relier les différents maillages de voies douces et notamment celle de la route de Sète, direction Baldy.

Monsieur Saignes, intervient en précisant que la piste cyclable s'arrête au droit d'Intermarché car elle ne peut être raccordée sur les trottoirs qui ne sont pas adaptés, même configuration côté « Marie Blachère ». Donc la traversée du giratoire se fait par les passages piétons (en mode piétons). La desserte de Baldy est ensuite réalisée par la voie douce.

Question : Faire le lien de la piste cyclable entre les boulevards Monaco et Soleil.

Réponse :

La liaison de la piste cyclable pourra être réalisée dans le cadre de l'opération immobilière qui permettrait à la commune d'obtenir le foncier nécessaire.

Question : Lampadaire défaillant impasse Achille BAUTES.

Réponse :

Au vu des problèmes rencontrés sur ce lampadaire, cet équipement sera remplacé par un luminaire à led avant la fin d'année.

Question : Revoir la signalisation du nouveau parking du Moulin des Evêques.

Réponse :

La signalétique va être renforcée avec la notification du nombre de place.

Question : Coupure du trottoir à l'angle de l'impasse Joly et de la rue des Rocs.

Réponse :

Ces travaux seront effectués par la Régie Voirie.

Question : Elagage des arbres rue des Platanes.

Réponse :

Le service des espaces verts de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée sera chargé de la programmation des élagages en période hivernale.

Question : place de stationnement à titre privé pour véhicule est matérialisée au 2 rue Chassefières à Agde.

Réponse :

La borne va être enlevée du domaine public.

Avant intervention, Monsieur BENTAJOU doit se renseigner auprès du service des Droits de Place pour savoir si cet emplacement fait partie de la terrasse commerciale du commerçant.

Question : Elagage végétation croisement Bd Pompidou et rue Sadi Carnot.

Réponse :

Le service des Espaces Verts de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée va programmer un élagage de la zone.

Monsieur BENTAJOU sollicite une intervention pour tailler les lauriers roses qui se trouvent avant la Poste et qui laissent peu de visibilité.

Doléance du CQ :

- **Rue et impasse Barbès les containers une fois collectés restent à l'extérieur.**
- **Certains axes du Centre ville, rue J. J. Rousseau, intersection rue E. Renan et Jeu de Ballon demeurent bruyants à certaines heures de la nuit (3h30 du matin).**

b) Sécurité :

Monsieur Luc LAROSE, dresse rapidement le bilan de la saison du 1^{er} juillet au 31 août 2016 en précisant que ce quartier est qualifié de « quartier calme » avec peu d'interventions.

- Mise en fourrière : 2
- Accidents : 3
- Incendies : 5
- Gens du voyage : 3
- Cambriolages : 1
- Dépôt d'encombrants : 3

- Rixes : 1
- Vols : 1

B- GRANDS TRAVAUX

Monsieur Didier SAIGNES et Monsieur Laurent DUBOIS font respectivement l'exposé des différents projets :

a) Giratoire Capelier

Le carrefour boulevard Général de Gaulle/rue Richelieu est l'un des points noirs en matière de fluidité de la circulation notamment en saison estivale.

A l'occasion du plan de circulation plusieurs propositions ont été faites afin d'améliorer les conditions de circulation. Il a été envisagé de supprimer le système de feux tricolores et d'y substituer un giratoire.

Compte tenu de l'emprise nécessaire à la réalisation d'un aménagement fonctionnel, cette opération ne peut être réalisée qu'à la condition de supprimer le bâtiment Capelier et de l'ancien antiquaire. Cette réalisation permettrait d'assurer exactement les mêmes modalités de desserte des voies (rue J.J Rousseau, rue du Mont Saint Loup, avenue du Général De Gaulle, rue Richelieu, maintenues dans leurs sens de circulation actuels) tout en garantissant une meilleure régulation des flux.

Le projet prévoit à la demande des élus, une ouverture visuelle sur la Promenade qui sera traitée en pavés au droit du giratoire. La Statue de Terrisse sera implantée au centre des escaliers permettant de la mettre en valeur. Les trottoirs autour du giratoire seront traités en pavés de basalte.

Le coût global du projet est estimé à 1 080 000 € T.T.C, comprenant :

- La déconstruction du bâtiment « Capelier » (60 000€),
- La déconstruction de l'antiquaire (60 000€),
- La reprise complète de la chaussée, la création du giratoire, la reprise des trottoirs au droit de celui-ci en pavés (460 000€),
- La création d'un réseau d'eaux pluviales (50 000€),
- L'ouverture sur la Promenade et son traitement en pavés (200 000€),
- Le traitement de la voirie et des trottoirs de la rue Richelieu jusqu'à la rue des Barris (180 000€),
- La reprise de l'éclairage public sur le giratoire et la remise en valeur de Terrisse (70 000€).

Monsieur Saignes souligne que la déconstruction du bâtiment se fera dans premier trimestre 2017.

b) Projet d'aménagement d'un parking école J. Prévert

Il est envisagé de créer une aire de stationnement à la place du square situé rue des anciens combattants, au niveau de l'école Jacques Prévert. Les espaces verts existants seront conservés autant que possible, le parking prenant place sur la partie actuellement en sable stabilisé. Les escaliers seront démolis et une rampe sera réalisée afin de rattraper l'écart de niveau avec la rue.

Le montant des travaux est estimé à 50 000€ T. T. C, hors éclairage public.

c) Planning des travaux de l'entrée du Cap

Power point de présentation par Didier Saignes.

d) Projet des ombrières photovoltaïques

La ville a conclu avec la société « CS Ombrières CAP AGATHOIS » une convention d'occupation temporaire pour la mise en place d'installations photovoltaïques d'ombrières

solaires sur les parkings Catalogne- Gallois et Coquilles- Soullière situés au Cap d'Agde : en contrepartie la commune percevra une recette pour l'occupation de son domaine public composée d'une part fixe de redevance pour chaque parking et d'une part variable représentant 5% du chiffre d'affaires de chaque centrale avec un minimum garanti.

Ces deux projets validés par la Commission de Régulation de l'Energie permettront une production annuelle estimée à 4 MWh (2,1 Mwh pour Catalogne – Gallois et 1,9 Mwh pour Coquilles – Soullière) ce qui correspond à la consommation annuelle d'environ 4 100 personnes et générera 1 400 tonnes de CO² économisées par an.

Ces travaux d'un montant de 4 639 000€ H. T. entièrement financés par la société vont débuter cet hiver pour une mise en service des centrales pour le mois de mai 2017.

Au niveau des parkings, il va être procédé à la suppression de différents arbres mais la Ville a imposé au porteur de projet de réaliser sur les sites de son choix à la replantation du nombre exact d'arbres abattus.

Chaque parking sera également doté d'une borne de recharge pour les véhicules électriques.

e)Concertation passage à niveau

Les dates

- Du mardi 15 novembre au jeudi 15 décembre 2016

L'annonce

- Affiché au niveau du PN
- Articles dans les journaux et les sites Web des collectivités
- Panneaux lumineux des collectivités
- Communiqué de presse de lancement de la concertation

Les outils d'information

- Maquette 3D du projet
- Document de présentation du projet et de la concertation
- Affiche d'exposition
- Page internet dédiée au projet sur le site de SNCF Réseau
- Adresse mail dédiée
- Registre en Mairie d'Agde

Les outils de participation

- 1 groupe de travail de riverains + associations, le 29 novembre prochain
- 1 réunion publique le 7 décembre prochain

Présents :

M. BENTAJOU, M. BANCAREL, M. SAIGNES, M. HERAL, M. RUIZ, M.DUBOIS, M. LAROSE, Mme DESTRADE

Représentants du comité de quartier :

Mme BEREL, M. CARRE, M. DELORME, M. GOUDARD, M. LORENTZ, M. MEYER, Mme PACOT, M. PONCE, M. SANCHEZ

Absents excusés :

M. FREY, M. IVARS

Absents :

M. POULAIN, M. CARVALHO, Mme CHOLLEY